

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 08/01/2019

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Joël PUJADE – Julien LACROIX – Sylvie LARCHEVEQUE - Stéphane LHUISSIER

Absente excusée : Sylvie LARCHEVEQUE

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 10/01/2019

| | |
|---------------------------------|--|
| COMPTE RENDU (Suite) | Indice : 00 Page : Page 2 sur 3 |
|---------------------------------|--|

ORDRE DU JOUR

1. Autorisation de paiement en 2019 de 25% des dépenses d'investissement 2018
2. DIA LEBRUN/LEBORGNE
3. Transfert de la compétence DECI de St PONS LA CALM et LAUDUN-L'ARDOISE
4. Repas des aînés et vœux du maire
5. Sinistrés de l'Aude
6. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance. Sylvie LARCHEVEQUE, absente, donne son pouvoir à Patrick PALISSE.

1. AUTORISATION DE PAIEMENT EN 2019 DE 25% DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à engager en 2019 les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses réalisées en 2018. Cette disposition est incluse dans la loi et permet provisoirement la poursuite des investissements dans l'attente de la validation du budget de l'année en cours (mars ou avril).

2. DIA LEBRUN/LEBORGNE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien concerné.

3. TRANSFERT DE LA COMPETENCE DECI DE ST PONS LA CALM ET LAUDUN-L'ARDOISE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le transfert des compétences DECI des communes concernées à la Maison de l'EAU.

4. REPAS DES AINES ET VŒUX DU MAIRE

Les deux manifestations auront lieu le samedi 12 janvier. La préparation de la salle des fêtes par le Conseil Municipal aura lieu le vendredi 11 janvier à 18 heures et le nettoyage le dimanche 13 janvier à 11 heures.

5. SINISTRES DE L'AUDE

En solidarité avec les sinistrés de l'Aude, les Chor'Amis ont décidé d'organiser un spectacle de Noël, dans l'église de Cuxac-d'Aude le 19 janvier 2018. La totalité des recettes générées par ce concert sera versée au profit des sinistrés de l'Aude. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, par 8 voix pour et trois abstentions, de s'associer à cette action par un don de 100 € qui sera versé par mandat administratif à l'association des sinistrés. Une lettre du Maire de LE PIN sera remise au Président de cette association par le Président des Chor'Amis.

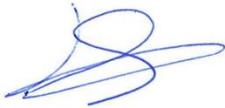
6. QUESTIONS DIVERSES

- Maison Nizier

Un premier architecte a été rencontré ce jour par le Maire et ses Adjoints. La réunion s'est bien déroulée. L'architecte fera une proposition sous deux semaines. Un deuxième cabinet sera consulté d'ici le 18 janvier.

| | | |
|--|---------------------------------|--|
| | COMPTE RENDU (Suite) | Indice : 00 Page : Page 3 sur 3 |
|--|---------------------------------|--|

- Congés exceptionnels des employés municipaux sur proposition du Centre de gestion
Le Conseil Municipal retient le vendredi 31 mai (semaine du jeudi de l'Ascension) et vendredi 16 aout
- Avis de randonnée du Domaine Natura le dimanche 3 février
Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la traversée du territoire communal.
- Grand Débat (suite mouvement Gilets Jaunes).
Le cadrage du Débat National est toujours en attente. A ce jour, le rôle des communes n'est pas défini.

| | |
|--------------------|--|
| Raphaël CHEVALARD |  |
| Michèle HOOGE |  |
| Julien LACROIX |  |
| Stéphane LHUISSIER |  |
| Anne LUPIAC |  |
| Lysiane PALISSE |  |
| Patrick PALISSE |  |
| Frédéric PUGNERE |  |
| Joël PUJADE |  |
| Mireille ROUZAUD |  |